



Leila Hosni

Université de Tunis (FSHST)
Tunisie

 <https://orcid.org/0000-0001-7164-010X>

Modalisation et anaphore : une relation prédicative complexe

Modalization and anaphora: a complex predicative relationship

Abstract:

In this work, we are interested in a type of anaphora, rarely studied by linguists, namely “axiological anaphora”. We will conduct our research using an integrative approach, that of the three primary functions (the Predicate, the Argument and the Modalizer). To do this, we use “predicative analysis”, which will allow us to answer the following question: What are the defining properties of an axiological anaphora, this lexical unit, considered both as a “unit of third articulation”, as a “marker of subjectivity” and as a “tool of textual coherence”?

Keywords

Anaphora, axiological anaphora, modalization, modalizer, unit of third articulation, inference

Introduction

Malgré sa fréquence dans plusieurs types de discours, l’anaphore axiologique demeure un type d’anaphore rarement étudié. Cela est dû, nous semble-t-il, au fait qu’elle associe deux phénomènes linguistiques, l’un relève de la langue, et l’autre du discours : la modalisation et l’anaphore.

Étudier une anaphore axiologique nécessiterait donc :

- l’étude de la valeur subjective de l’expression anaphorique, faisant ainsi intervenir les notions de « modalisation » et de « modalisateur » ;
- l’étude de la relation qu’elle établit avec son antécédent ;
- l’étude de son rôle dans la structuration du texte.

ce qui nous mène à la considérer comme un phénomène complexe, dont la description fait appel à la syntaxe, à la sémantique, à l'énonciation et parfois même à la pragmatique. Une telle étude ne peut donc être effectuée que dans le cadre d'une approche intégrative : celle des trois fonctions primaires, dont l'outil d'analyse est « l'analyse prédicative ».

Pour rendre compte de ce type d'anaphore, nous nous proposons d'inscrire notre travail dans cette théorie. Notre objectif consiste à répondre à la question suivante : Quelles sont les propriétés définitoires d'une anaphore axiologique, cette unité lexicale, considérée à la fois comme « unité de troisième articulation », comme « marqueur de subjectivité » et comme « outil de cohérence textuelle » ?

Une mise au point terminologique nous semble, d'abord, indispensable pour mettre l'accent sur la pertinence de « l'analyse prédicative » dans l'étude de ce genre de phénomène discursif.

1. Modalité et Anaphore axiologique : quel(s) type(s) de rapport(s)

De par son nom, une « anaphore axiologique » implique une valeur modale : la valeur subjective. C'est dans ce sens que nous nous proposons, en premier lieu, de rendre compte de ces deux notions, ici, étroitement liées : « la modalité » et « l'anaphore axiologique ».

1.1. Modalité/Modalisation : une mise au point terminologique

1.1.1. Pour définir la Modalité/Modalisation

La notion de « modalité » remonte à « la logique aristotélicienne », qui distingue les « énoncés non-modaux » (assertifs) des « énoncés modaux », dont certains « renforcent l'assertion simple en l'affectant de la nécessité, affirmative ou négative » (Le Querler, 2004 : 643) et d'autres « l'affaiblissent en présentant l'attribution comme simplement possible ou contingente » (*ibid*). De ce fait, Aristote distingue quatre modalités : « le nécessaire », « le possible », « l'impossible » et « le contingent ».

Empruntée par la linguistique, elle a fait l'objet de plusieurs études. Si Damourette et Pichon (1911, 1941) refusent de lui accorder un statut linguistique, Bally (1932–1942), Brunot (1922), Benveniste (1974), Le Querler (1996),

Martin (1983, 2016), etc. lui consacrent de longues analyses qui donnent lieu aussi bien à des définitions qu'à des typologies.

Parmi les définitions les plus anciennes, nous citons celle de Bally (1932–1942), qui est omniprésente dans la majorité des manuels et des dictionnaires :

La modalité est la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit.

(Bally, 1942 : 3)¹

Dans une approche énonciative, Benveniste la définit comme « une assertion complémentaire portant sur l'énoncé d'une relation » (1974, Tome II, 187). Dans le même cadre (le cadre énonciatif), Le Querler (1996 : 14) lui consacre un ouvrage dont le principal objectif est d'en dresser une typologie. Il s'agit, pour elle, de « l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé ». Elle couvre également les énoncés assertifs, et ce par la simple présence d'un « énonciateur ».

Une approche logico-sémantique de la « modalité » a fait l'objet de l'ouvrage de Martin, *Linguistique de l'universel* (2016) :

La modalité est l'ensemble des opérations, qui, à partir d'éléments linguistiques très variables sémantiquement interprétés, déterminent la prise en charge de la proposition, en suspendant ou en modifiant l'opérateur inhérent de vérité et en injectant la proposition dans un modèle de mondes possibles et d'univers de croyance.

(Martin, 2016 : 102)

La diversité des définitions implique une diversité de typologies. Certaines sont liées à l'énonciateur, la source de la modalisation (son intention et ses sentiments). D'autres sont liées à l'énoncé même.

1.1.2. Une typologie des modalités

Faute d'espace, nous nous contentons de la typologie proposée par Le Querler (1996), une typologie dont la particularité réside dans l'exhaustivité. Son ouvrage est, d'ailleurs, intitulé « Typologie des modalités ».

L'auteure y distingue quatre types de modalités, s'organisant toutes autour de l'énonciateur :

¹ Citée dans Gosselin (2017).

- a) **Les modalités subjectives** impliquent la relation que l'énonciateur établit avec le contenu propositionnel. Ce sont les « modalités épistémiques » et « appréciatives », illustrées respectivement par les exemples suivants :

Peut-être que Pierre va venir.

Je suis heureux que Pierre vienne.

- b) **Les modalités intersubjectives** expriment une relation entre le sujet énonciateur et son interlocuteur à propos du contenu propositionnel :

Tu dois venir

- c) **Les modalités implicatives** « marquent l'implication au sens large entre deux éléments de l'énoncé, ou entre la réalité objective et le contenu propositionnel de l'énoncé » (2004 : 67) :

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

Excepté certains énoncés assertifs, les énoncés modalisés contiennent tous des modalisateurs. Le sujet énonciateur y recourt pour exprimer un point de vue, une (in)certitude, un jugement de valeur, etc. sur le contenu de son énoncé.

Dans la théorie des trois fonctions primaires, la notion de « Modalisation » acquiert une nouvelle conception. Elle incarne l'une des trois fonctions primaires, à savoir le Modalisateur.

1.1.3. Une nouvelle conception de la Modalité/Modalisation

Dans le cadre d'une étude effectuée sur « les universaux du langage », Martin (2016 : 16) considère « la modalisation », tout comme « la prédication », comme un phénomène universel : « Quelle qu'en soit la langue, l'énoncé produit est donné pour vrai ». Pour lui, « la modalité proprement dite est la prise en charge de ce qui est dit : tout énoncé est déclaré ou vrai ou faux, ou seulement possible, c'est le principe de véridiction » (Martin, 2016 : 16).

Tout comme « la prédication », elle présente, elle aussi, l'un des fondements d'une « grammaire universelle », cette dernière étant schématisée comme **M (Pa)**, (M) étant le Modalisateur, (P), le prédicat et (a) les arguments.

Dans le même ordre d'idée, Mejri (2016, 2017, 2023) étudie la modalité comme l'un des composants de ce schéma universel **M (Pa)**. Celle-ci présente, outre le prédicat et l'argument, l'une des trois fonctions primaires. C'est la troisième fonction primaire qui « sert de cadre dans lequel s'inscrit la relation pré-

dicative avec son schéma d'arguments et par le biais de laquelle s'effectue le passage de la virtualité de la langue à l'actualisation de la production langagière telle qu'elle est considérée dans un énoncé effectif» (Mejri & Mizouri, 2023 : 22). En d'autres termes, la modalisation permet le passage de la langue à la production langagière. Elle présente, par conséquent, un prédicat hiérarchiquement supérieur à la prédication de base. Qu'elle soit « implicite » ou « explicite », elle est toujours là. Un énoncé ne peut être conçu indépendamment de la modalisation, c'est-à-dire indépendamment d'un « je » (qui implique le « tu » et le « il »), d'un lieu et d'un temps. De ce fait, la modalisation traduit « la subjectivité de l'énonciateur, c'est-à-dire la manière dont il configure émotionnellement les contenus de ses messages » (Mejri & Mizouri, 2023 : 43). C'est dans ce sens que nous nous proposons de la lier à un phénomène discursif impliquant cette « subjectivité du locuteur » : « l'anaphore axiologique », qui traduit un type particulier de « subjectivité », c'est-à-dire un type particulier de modalisation.

1.2. L'anaphore axiologique² : un modalisateur nominal

L'anaphore axiologique est un type d'anaphore qui, malgré sa fréquence dans la langue, n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études linguistiques. La raison en est, nous semble-t-il, sa valeur subjective, qui, parfois, échappe aux descriptions linguistiques dont l'objet est l'étude de la compatibilité syntactico-sémantique entre l'expression anaphorique et son antécédent. Ce type d'anaphore, illustré par des exemples tels que :

- 1) *L'attaché militaire alla faire ensuite une visite à **mon sous-chef**. Ce que pouvait lui dire **cet imbécile** courtois, je riais de me l'imaginer !*
- 2) *Se baissant à terre, elle se rapproche de **saint Antoine**, et se met à lui gratter la plante des pieds ; **le cochon** se réveille.*

nous a, par contre, particulièrement intéressée, dans le cadre de deux travaux de recherche : Hosni (2006) et Hosni (2022). L'intérêt que nous lui avons porté nous a menée à l'étudier dans deux approches différentes :

- Nous avons rendu compte de ses propriétés syntaxiques, sémantiques et référentielles, en le comparant à l'anaphore associative, ce type d'anaphore qui

² Nous empruntons cette appellation à Hosni (2006).

s'en distingue, d'une part par sa valeur non-subjective, et d'autre part par la relation non co-référentielle qu'il établit avec son antécédent.

- Nous l'avons étudié dans la théorie des « classes d'objets », où nous sommes concentrée sur sa fonction prédicative.

1.2.1. L'anaphore axiologique : un SN « axiologique »

Dans Hosni (2006), nous avons d'abord insisté sur sa fonction syntaxique. Il s'agit exclusivement d'une anaphore nominale, qui peut, entre autres, être :

- un argument de phrase :
 - 3) (...) *j'aurais aussitôt reconnu **mon ancien copain**. Mais à la réflexion, la métamorphose du rouquin efflanqué au regard pointu que j'avais connu en **ce renard** moustachu aux yeux verts, effilés par l'ironie, cette métamorphose semblait dans la logique qui veut que l'enfant soit le père de l'homme.*
- une incise qualitative :
 - 4) [**Luc**] *veut s'en aller, il s'en ira. Le courage, le courage. Il pousse son corps devant lui. Il résiste, **le salaud**!*

Sur le plan sémantique, le centre d'intérêt était sa valeur axiologique. Deux valeurs sont donc distinguées :

- La valeur appréciative (méliorative et péjorative) :
 - 5) (...) *La volonté de Mme Duvalle saurait couper court à toute autre proposition de **Maurice, ce généreux** prêt à faire des folies avec l'argent des siens.*
- La valeur affective :
 - 6) ***Le journaliste** déguerpit, la queue entre les jambes (...). **Le malheureux, verdâtre, vint s'écrouler parmi eux (ses collègues)**³.*

C'est justement cette valeur subjective/axiologique qui en fait une anaphore coréférentielle, dont la co-référence est interprétée via le verbe « être » :

Le généreux est Maurice.

Le salaud est Luc.

³ Ces exemples sont empruntés à Hosni (2006).

1.2.2. L'anaphore axiologique : un classifieur prédicatif

Dans la théorie des « classes d'objets » (G. Gross, 2012), le classifieur est considéré comme un actualisateur (il sert à actualiser les prédicats et les arguments). Lorsqu'il assure une fonction anaphorique, il est, toutefois, prédicatif. Les « classifieurs axiologiques », tels que « cet imbécile », « ce crétin », « ce taré » et « cette bizarrerie » en sont un exemple :

7) [*Luc*] adore sa femme ; il en parle avec tendresse, avec vénération. « Ça n'est pas vrai ». Elle balbutia, trépignant : « avec ça qu'il le sait, **cet imbécile, ce crétin, ce taré!** »

8) Saussure : « **Quand on dit qu'il faut prononcer une lettre de telle ou telle façon, on prend l'image pour le modèle** » [...]. Pour expliquer cette **bizarrerie**, on ajoute que dans ce cas il s'agit d'une prononciation exceptionnelle.

Dans Hosni (2022), nous avons montré que l'anaphore axiologique est une « anaphore prédicative ». C'est un prédicat exclusivement nominal qui « classe un/des prédicat(s) du co-texte gauche. Il s'agit, (...), d'une classification subjective dans la mesure où il attribue à ce/ces dernier(s) une valeur 'axiologique', méliorative ou péjorative » (Hosni, 2022 : 134). Cette « reprise » est effectuée via des prédicats nominaux essentiellement axiologiques comme « ce salaud » et « ce crétin », comme elle peut être effectuée via des prédicats occasionnellement axiologiques tels que « chien », « cochon », etc. :

9) *Peut-être qu'elle n'avait pas envie de voir **la France, ce chien de pays** où l'ouvrier crève de faim sous la botte des capitalistes, qu'est-ce que t'en penses, camarade Frantsouz?*⁴

Le recours à ce genre de prédicats nominaux est fondé sur **un transfert métaphorique**, qui permet à un argument de se transformer en prédicat (*Le chien est un animal* → *La France est un chien*) et à un prédicat de se transformer en argument (*Il a commis un crime* → *Il l'aime beaucoup. Ce crime lui a coûté très cher*).

Un « classifieur axiologique » sélectionne son antécédent sur des bases essentiellement sémantiques. Ce dernier peut, en effet, être un SN <humain>, comme dans l'exemple (7), non <humain>, comme dans l'exemple (9), ou même un énoncé, tel que « Quand on dit qu'il faut prononcer une lettre de telle ou telle façon, on prend l'image pour le modèle », dans l'exemple (8). La relation

⁴ Tous ces exemples sont empruntés à Hosni (2022).

anaphorique est une relation « coréférentielle », ses deux éléments étant liés par des « prédicats de qualification », tels que « être », « être assimilé à », « être considéré comme », et « être qualifié de ».

Malgré leur importance, ces deux travaux demeurent incomplets, dans la mesure où ils se sont limités à l'étude :

- des anaphores nominales, pourtant, une anaphore axiologique est une « unité de troisième articulation », appartenant à la quasi-totalité des parties du discours.
- des anaphores axiologiques « marquées », alors que les anaphores « inférées » (Hosni, 2023) sont aussi fréquentes dans la langue ;

Ce n'est que dans le cadre d'une « analyse prédicative » qu'on peut effectuer une étude exhaustive de ce phénomène discursif.

2. L'anaphore axiologique : entre référence et inférence prédicatives

Comme toute expression anaphorique, l'anaphore axiologique est une unité lexicale référentielle, c'est-à-dire qu'elle réfère à une autre entité du discours. Cette référence, fondée sur des paramètres subjectifs, est aussi bien marquée qu'inférée. Il s'agit, de ce fait, d'une « unité de troisième articulation », dont la fonction discursive est complexe, dans la mesure où elle « réfère », « infère », et « modalise ».

2.1. L'anaphore axiologique : une unité de troisième articulation

« L'unité de troisième articulation » est définie par Mejri et Mizouri (2023 : 27) comme étant « une unité lexicale, mono- ou polylexicale ». Une anaphore axiologique est, de ce fait, une unité de troisième articulation. Elle est intégrée dans le discours via sa forme grammaticale et son contenu sémantique.

2.1.1. Une forme grammaticale

Nous nous limitons, ici, aux propriétés syntaxiques de ce type d'anaphore, qui, comme nous l'avons déjà souligné, touche aux différentes catégories syntaxiques. Celles-ci peuvent ainsi être :

- des SN :
 - 10) **Son ancien employeur** lui faisait des ennuis. Après un an d'absence, **le salaud** va la licencier.
- des verbes :
 - 11) C'est **la grâce** que je te **souhaite**, en t'embrassant de tout mon coeur.
- des adjectifs :
 - 12) Jusque-là j'avais été seul à faire honneur au **bon** déjeuner ; mais à partir de ce moment-là, ce fut **délicieux**.
- des adverbes :
 - 13) Moi, qui, dans **mon exaltation amoureuse**, dans une soif ardente de sacrifice, sincèrement, **passionnément**, avais voulu mourir, j'eus durant de longs mois la peur d'avoir gagné la contagion aux baisers de M. Georges...

Ces adverbes anaphoriques peuvent également être des prédicats cadratifs, ce qui renforce leur fonction modalisatrice :

14) La Femme **Malade**, eh oui ! Moi aussi, **malheureusement**.

- des interjections :
 - 15) J'ai très **mal** au pied ! **Aïe** !

Ces dernières présentent, dans ce cas, des prédicats anaphoriques synthétiques, le prédicat synthétique étant une entité qui « se présente comme une globalité indécomposable, impénétrable » (Mejri, Séminaire de linguistique générale, 2024)

Exceptées les axiologiques nominales, dont certaines sont marquées, toutes les anaphores axiologiques sont des anaphores inférées.

2.1.2. Une anaphore marquée/Une anaphore inférée

- a) L'anaphore axiologique marquée :

Le principal marqueur linguistique d'une anaphore nominale axiologique est le déterminant, qui peut être un adjectif démonstratif, comme dans (9), un

article défini, comme dans (10) et un modifieur anaphorique⁵ comme « tel », dans l'exemple suivant :

- 16) *Que le public manque, c'est-à-dire qu'il soit trop abaissé ou trop épais de culture, trop indifférent aux plaisirs de l'esprit et de l'imagination, trop inapte à y faire la différence du délicat et du grossier, les arts privés de ce salutaire contact humain poursuivent leur œuvre de travers... etc. C'est bien d'un tel mal que nous souffrons le plus aujourd'hui (...).*

b) L'anaphore axiologique inférée :

Malgré leur fréquence dans la langue, les anaphores axiologiques inférées n'ont, à notre connaissance, fait l'objet d'aucune étude linguistique. Ce n'est que dans le cadre d'une analyse prédicative dont le centre d'intérêt est le contenu prédicatif, c'est-à-dire le sens inféré des unités lexicales, qu'une telle étude peut être effectuée.

Rappelons d'abord la définition d'une anaphore inférée. Il s'agit d'« une relation établie entre des prédicats impliqués dans un enchaînement prédicatif donné comportant au moins un prédicat virtuel⁶ commun » (Hosni, 2023 : 104). Elle est ainsi illustrée par l'exemple suivant :

- 17) *Léopard Auguste disparaît. La musique s'arrête. À la fin de la musique, l'annoncier enchaîne : singulière histoire que cette lettre à Rodrigue !⁷*

où la relation anaphorique ne peut être interprétée que via les prédicats virtuels inférés par « s'arrête » et « fin », ces derniers ayant en commun le prédicat virtuel aspectuel « terminatif ».

Comme toute anaphore, qu'elle soit marquée ou inférée, l'anaphore axiologique est interprétée via les prédicats virtuels qu'elle encapsule et plus particulièrement via le/les prédicat(s) virtuel(s) commun(s) qu'elle partage avec son antécédent. Ce/Ces prédicats virtuel(s) véhicule(ent) généralement (mais pas toujours) une valeur axiologique (subjective).

⁵ « Ces actualisateurs présentent un type particulier d'actualisation, différent de celui de LE et CE. C'est dans ce sens que nous les avons appelés 'modifieurs anaphoriques' » (Hosni, 2022 : 38).

⁶ Mejri et Gishti (2022 : 35) définissent les prédicats virtuels comme « [des] prédicats qui sont enfermés (rattachés) dans chaque unité lexicale, ils existent virtuellement, ils représentent des potentialités actualisables chaque fois que l'unité lexicale sature l'un des espaces des cadres structurants (syntagmes, phrases, etc.) ».

⁷ Cet exemple est emprunté à Hosni (2023).

Observons l'exemple suivant :

- 18) Très *affligée* en revanche pour la *pauvre* petite *putain* reléguée dans une maison de *putains* à cause du tendre *amour* qu'en son *pauvre* *cœur* virginal elle nourrissait pour vous.

Dans cet énoncé, nous assistons à un enchaînement de relations endophoriques axiologiques :

- *Affligée* - *pauvre*
- *Putain* - *putains*
- *Amour* - *cœur*

Ces différentes relations sont ainsi interprétées puisque chaque paire présente au moins un prédicat virtuel « axiologique » : « affligée/pauvre » partagent les prédicats « malheureux, chagriné », « putain/putains » impliquent une anaphore fidèle et « amour – cœur⁸ » encapsulent, tous les deux, les prédicats « sentiments, aimer ».

La présence de ce prédicat virtuel axiologique commun n'est, toutefois, pas systématique, ce qui donne lieu à plusieurs types d'anaphore axiologique. Nous nous proposons donc de dresser une typologie fondée sur le type de relation inférentielle établie entre l'expression anaphorique et son antécédent.

2.2. L'anaphore axiologique : une anaphore inférentielle

Bien qu'elles expriment toutes une valeur subjective, les anaphores axiologiques n'établissent pas le même type de relations avec leurs antécédents. En effet :

- certaines partagent avec ces derniers des prédicats virtuels axiologiques. Il s'agit, ici, des anaphores axiologiques inférées,
- d'autres partagent des prédicats virtuels non-axiologiques. Ce sont plutôt les anaphores linguistiquement marquées,
- d'autres partagent aussi bien des prédicats virtuels axiologiques que des prédicats virtuels non axiologiques.

2.2.1. Les anaphores axiologiques inférées : une relation d'« identité prédicative »

Nous entendons par « identité prédicative » une relation entre deux prédicats encapsulant un ou plusieurs prédicats virtuels « spécifiques » (par opposition aux

⁸ Il s'agit d'une anaphore axiologique affective (cf. *supra*).

« prédicats « virtuels génériques », cf. infra), c'est-à-dire qui interviennent dans le contenu conceptuel de l'unité lexicale. Dans ce cas, l'anaphore axiologique reprend les prédicats virtuels axiologiques encapsulés de son antécédent. Cette reprise peut être totale ou partielle :

a) *Une reprise totale*

Il s'agit de la reproduction de la totalité des prédicats virtuels axiologiques. Ce cas de figure concerne essentiellement les anaphores axiologiques para-synonymiques dont les contenus prédictifs axiologiques sont identiques, tels que «heureusement» et «joie», qui encapsulent, tous les deux, les prédicats «sentiment, agréable, bonheur» :

- 19) **Heureusement**, au plus fort de mes ennuis, j'eus la **joie** de voir entrer dans l'établissement une petite amie, Clémence, que j'appelais Cléclé.

b) *Une reprise partielle*

La particularité de ce type de relation anaphorique consiste dans la nature du prédicat virtuel commun. Ce dernier est, en effet, un prédicat virtuel axiologique, qui ne contribue pas directement à l'élaboration du contenu prédictif des deux constituants de la relation.

Soit les exemples suivants :

- 20) Je me mets à **chialer** et je dis que « **Merde**, j'ai fait tourner Nadège un jour, **putain** t'es **salaud** tu pourrais m'dépanner ». Il pousse un soupir, Nadège lui fait un signe, il dit : « Bon d'accord, mais juste une pointe, passe-moi ta cuillère.

– J'ai pas mon **matos**.

- 21) (...) j'ai pris, pendant que la directrice s'énonçait majestueusement, la règle plate qui me sert pour le dessin : je l'ai passée sous ma table et, **au risque de me faire pincer**, je m'en suis servie pour pousser la petite poignée qui fait mouvoir la rosace de tirage.

La relation endophorique entre les unités lexicales « chialer », « merde », « putain », « salaud » et « matos », d'une part et « risque » et « pincer », d'autre part, est justifiée par la présence d'un seul prédicat virtuel axiologique commun entre les composants de chaque relation. Ce prédicat commun ne fait pas directement

parti de leurs contenus prédicatifs. Il s'agit du prédicat « familial », renvoyant au registre de langue dans (20) et du prédicat « négatif/péjoratif », renvoyant à l'un des types de la valeur axiologique impliquée par les prédicats, dans (21). C'est dans ce sens que nous considérons que la relation anaphorique axiologique, malgré sa présence, demeure partielle.

2.2.2. Les anaphores axiologiques marquées : entre « rupture » et « identité prédicative »

Ce type de relation est traité selon la nature de l'antécédent de l'anaphore. Selon qu'il soit un énoncé ou une unité lexicale, le mode d'interprétation de la relation anaphorique change.

2.2.2.1. De la rupture prédicative à l'identité référentielle

Dans notre corpus, lorsque l'anaphore axiologique marquée sélectionne, comme antécédent, une unité lexicale, cette dernière ne lui partage aucun prédicat virtuel axiologique. La relation anaphorique est donc établie sur la base d'un prédicat virtuel commun, non axiologique. Il s'agit, en réalité, d'un prédicat « générique », c'est-à-dire qui dénote une classe sémantique hiérarchiquement supérieure, appelée, par exemple, par G. Gross (2012), « hyperclasse » et par Pottier (1974) « classe », etc.

Dans la relation anaphorique « employeur » – « le salaud » :

- 10) *Son ancien employeur lui faisait des ennuis. Après un an d'absence, le salaud voulait la licencier.*

les deux constituants de la relation partagent un seul prédicat virtuel. Ce dernier n'est, toutefois, pas axiologique. C'est le prédicat « humain ». Il s'agit, par conséquent, d'une « rupture prédicative », dans le sens où nous avons affaire à une relation anaphorique axiologique dont les constituants n'impliquent aucun prédicat virtuel axiologique commun. Ce type de relation n'est donc pas exclusivement interprété sur des bases inférentielles, comme c'est le cas des axiologiques inférées, mais aussi à travers des données discursives, c'est-à-dire à travers le co-texte : « lui faisait des ennuis » et « voulait la licencier ». Ce sont ces éléments co-textuels qui permettent d'établir une relation co-référentielle (une identité référentielle) entre l'expression anaphorique et son antécédent.

2.2.2.2. De l'identité prédicative à l'identité référentielle

Comme nous l'avons déjà mentionné, une anaphore axiologique peut également référer à un segment textuel, c'est-à-dire à un énoncé. Dans ce cas, la relation est

interprétée par le biais d'une paraphrase résomptive, laquelle donne lieu à une identité prédicative entre l'expression anaphorique et son antécédent.

Dans cet exemple :

22) *Il dit que, chez nous, un gars a voulu manger son armoire en bois. Ce qu'il a d'ailleurs accompli en quelques mois avec l'aide intermittente de deux ou trois amis.*

– *Une bizarrerie vraie, hein, Denglarde ?*

il suffit de paraphraser l'antécédent « chez nous, un gars a voulu manger son armoire en bois. Ce qu'il a d'ailleurs accompli en quelques mois avec l'aide intermittente de deux ou trois amis » par « un gars et ses amis ont mangé une armoire en bois ». L'incompatibilité sémantique entre le contenu prédicatif du verbe « manger » (*consommer, comestible, etc.*) et celui du complément « armoire » (*objet, non comestible, etc.*) donne lieu à une reprise anaphorique impliquant un contenu prédicatif qui implique « un jugement de valeur négatif », tel que « bizarrerie ». Ce dernier pourrait, selon l'intention du locuteur, être exprimé par plusieurs autres prédicats véhiculant ce contenu prédicatif axiologique (*connerie, catastrophe, cochonnerie, etc.*), mais il ne pourrait jamais être exprimé par des prédicats encapsulant des prédicats virtuels dénotant une valeur méliorative (*intelligence, courage, etc.*)

Qu'elle soit marquée ou inférée, l'anaphore axiologique est interprétée via son contenu prédicatif, via le contenu prédicatif de son antécédent et via la relation établie entre ces derniers. Elle fonctionne, donc, comme tous les autres types d'anaphore. Sa particularité réside dans la valeur subjective qu'elle véhicule. La troisième fonction primaire (le Modalisateur) semble donc dominante dans le fonctionnement de ce marqueur discursif.

3. L'anaphore axiologique : une modalisation du discours

Dans la théorie des trois fonctions primaires, tous les énoncés sont modalisés, dans le sens où ils impliquent, tous, un « Je » modalisateur (M). Ce dernier peut être marqué ou inféré (cf. *supra.*).

Lorsqu'il s'agit d'une anaphore axiologique, on assiste à une dominance de ce modalisateur, dont la fonction dépasse la modalisation assertive, pour exprimer, en outre, une modalisation « axiologique », à travers laquelle il porte un jugement

de valeur ou exprime un sentiment. À cette fonction « modalisatrice » s'ajoute une fonction « structurante », l'anaphore étant par définition un marqueur de cohérence textuelle. Cette association Modalisation/Cohérence nous mène à nous interroger, d'une part sur le statut du modalisateur (M) dans les énoncés impliquant ces anaphores, et d'autre part sur le rôle de ces dernières dans la structuration du texte et ce, de par leur fonction modalisatrice.

Notre corpus nous a fourni trois cas de figure, qui rendent compte de la fonction modalisatrice des anaphores axiologiques :

- une superposition de modalisations,
- un emboîtement de modalisations,
- une superposition et un emboîtement de modalisations.

3.1. L'anaphore axiologique : une superposition de modalisations

Soit l'exemple (10) du corpus :

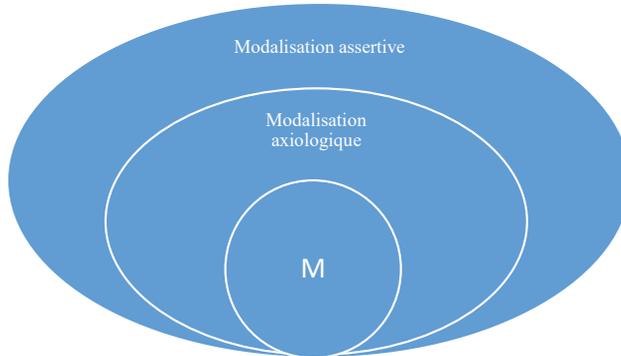
- 10) *Son **ancien employeur** lui faisait des ennuis. Après un an d'absence, le **salaud** voulait la licencier.*

Comme tout énoncé, la relation anaphorique (*ancien employeur – le salaud*) est proférée par un Modalisateur (M), ce qui implique une subjectivité « inhérente ». Cette subjectivité est d'abord exprimée par « une modalité assertive ». À cette modalisation assertive est associé un autre type de modalisation, renforçant la subjectivité de (M) : une modalisation axiologique, à travers laquelle il dépasse « la simple » assertion, pour exprimer son point de vue, d'où le recours à l'anaphore axiologique « le salaud », qui dénote une insulte.

La particularité de ce type de relation anaphorique consiste dans le fait que (M) modalise « axiologiquement » ses propos, l'anaphore axiologique étant une reprise de l'un des éléments de son propre énoncé « ancien employeur ». Dans ce cas, nous considérons que nous avons affaire à deux modalisations superposées : la modalisation assertive, étant première/inhérente/intrinsèque, est hiérarchiquement supérieure à la modalisation axiologique qui demeure occasionnelle dans la mesure où elle dépend de l'intention de (M). D'ailleurs, ce dernier ne peut exprimer un point de vue ou un sentiment sans, d'abord, l'asserter. C'est justement cette superposition des modalisations hiérarchisées de (M) qui contribue, entre autres, à la cohérence du discours. Elle est, d'ailleurs, ainsi schématisée, (M) étant le « noyau », « la source » de toute forme de modalisation :

Figure 1

Une superposition de modalisations

**3.2. L'anaphore axiologique : un emboîtement de modalisations**

L'emboîtement de modalisations concerne les relations anaphoriques axiologiques proférées par deux Modalisateurs différents (M1) et (M2)⁹, dans le cadre d'une conversation. Dans ce cas, l'expression anaphorique et son antécédent figurent dans deux répliques différentes. Ce cas de figure est illustré par la conversation suivante :

- 20) *Il dit : « Bon d'accord, mais juste une pointe, passe-moi ta cuillère.
– J'ai pas mon matos.*

Nous y avons affaire à deux Modalisateurs, exprimés à travers le discours direct. L'anaphore axiologique « Matos » figure dans le discours de M2, et son antécédent « cuillère » dans celui de M1 :

- M1 : « *Bon d'accord, mais juste une pointe, passe-moi ta cuillère*
M2 : « *– J'ai pas mon matos* »

Si, comme nous l'avons déjà montré, la première réplique (de (M1)) est exclusivement assertive, celle de (M2) véhicule, à la fois, une modalisation assertive (inhérente) et une modalisation axiologique. Cette dernière n'est, toutefois, pas autonome, dans le sens où elle porte sur un élément de la première. Il s'agit, de ce

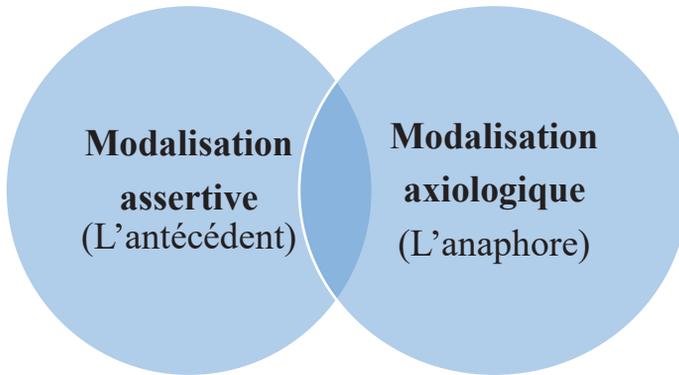
⁹ Nous faisons abstraction, ici, du Modalisateur « je » inféré (cf. *supra.*), puisque nous estimons que son rôle dans ce genre d'énoncés n'est pas pertinent. Nous ne nous intéressons, donc, qu'aux Modalisateurs discursifs, c'est-à-dire évoqués dans le discours,

fait, d'un emboitement de modalisations. La modalisation axiologique de (M2) est donc emboîtée dans la modalisation assertive de (M1), dans la mesure où elle assure une fonction de « reprise ». Cette relation d'emboitement de modalisations empêche l'interprétation de l'expression anaphorique, en tant que SN axiologique, indépendamment de l'énoncé assertif précédent, c'est ce qui explique également le rôle structurant de ce type d'anaphore. Elle structure le discours par le biais de la modalisation qu'elle exprime, cette dernière étant emboîtée dans une autre.

Ce schéma permet de mieux rendre compte de ce type d'anaphore « modalisante » :

Figure 2

Emboitement de modalisations



3.3. L'anaphore axiologique : superposition et emboitement de modalisations

Du point de vue de la modalisation, une relation anaphorique axiologique peut se complexifier, en donnant lieu, à la fois, à une superposition et à un emboitement de modalisations.

Soit l'énoncé suivant :

22) *Il dit que, chez nous, un gars a voulu manger son armoire en bois. Ce qu'il a d'ailleurs accompli en quelques mois avec l'aide intermittente de deux ou trois amis.*

– *Une bizarrerie vraie, hein, Denglarde ?*

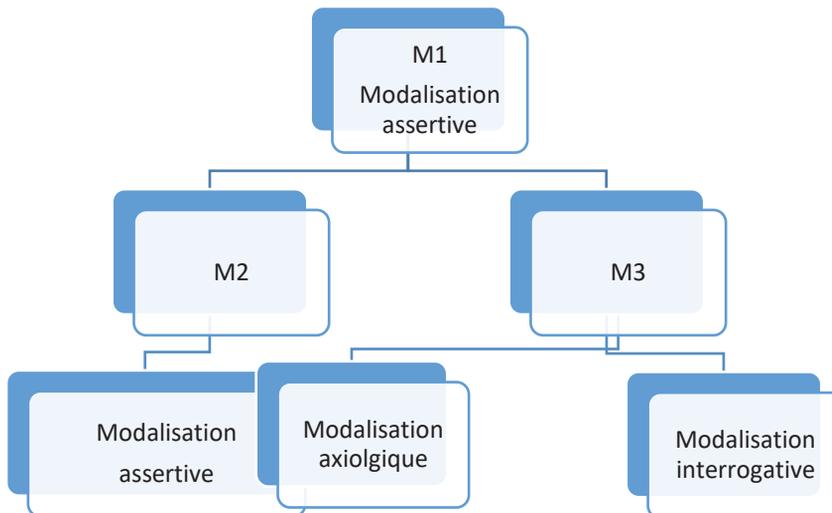
Nous assistons, dans ce cas, à trois Modalisateurs, proférant chacun un énoncé :

- M1 : est exprimé par le prédicat de <parole> « dire » qui infère un énonciateur « je », lequel énonciateur rapporte les deux répliques de l'énoncé. Ce Modalisateur recourt, donc, à une modalisation assertive.
- M2 : c'est le Modalisateur « il », sélectionné par le prédicat de <parole > « dit ». Sa réplique est également assertive.
- M3 : l'énonciateur de la deuxième réplique, dans laquelle figure l'anaphore axiologique, impliquant, par conséquent, une modalisation axiologique.

M1 et M2 expriment, tous les deux, des modalités assertives, celle de M1 étant hiérarchiquement supérieure (cf. *supra.*). Il s'agit, de ce fait d'une superposition de modalisations. Quant à la modalité axiologique exprimée par M3¹⁰, elle est illustrée par l'anaphore axiologique « cette bizarrerie vraie » qui porte sur toute la réplique assertive de M2. C'est dans ce sens que nous considérons, ici, que la modalisation axiologique (M3) est emboîtée¹¹ dans la modalisation assertive (M2), laquelle est superposée à une autre modalité assertive (M1). Voici un schéma récapitulatif :

Figure 3

Superposition et emboitement de modalisations



¹⁰ (M3) exprime également une modalisation interrogative, ce qui complexifie davantage le fonctionnement des modalisations dans les énoncés, et plus particulièrement dans le cadre des relations anaphoriques.

¹¹ L'emboîtement est effectué via l'opération de reprise.

Ce double statut de la modalisation (superposition et emboitement) exprimé à travers l'anaphore axiologique met en relief le rôle « extrêmement » structurant assuré par la combinaison « anaphore »/« modalisation ».

Conclusion

Comme toute anaphore, l'anaphore axiologique est un phénomène discursif qui, dans le cadre d'une analyse prédicative, ne peut être étudié que via son contenu prédicatif. Ce n'est que sur la base de ce dernier qu'on peut rendre compte de l'expression anaphorique, de son antécédent et de la relation établie entre les deux. Il permet, en effet, d'interpréter comme anaphorique, toute unité de troisième articulation véhiculant un sens axiologique. Qu'elle soit un nom, un verbe, un adjectif, un adverbe, ou même une interjection, cette unité lexicale est anaphorique dès lors qu'elle partage avec un élément de son co-texte gauche au moins un prédicat virtuel, ce dernier pouvant être axiologique ou non-axiologique.

Sa valeur axiologique renforce la valeur subjective inhérente à l'énoncé où elle apparaît. À la fonction assertive du « je » s'ajoute donc une fonction « appréciative »/« axiologique », à travers laquelle il porte un jugement de valeur, il exprime un sentiment, etc. Cette modalisation axiologique peut être emboîtée dans une modalisation assertive, qui la précède dans le discours.

Ce jeu de « modalisation » (superposition, emboitement) est généralement lié au phénomène de « reprise ». C'est dans ce sens que nous considérons que l'association Anaphore/Modalisation, tout en donnant lieu à une relation complexe, exprimée par une hiérarchie prédicative, contribue à la structuration, et par conséquent, à la cohérence du texte.

Références citées

- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard.
- Bally, Ch. (1932–1942). *Linguistique générale et linguistique française*. Verlag.
- Bally, Ch. (1965). *Le langage et la vie*. Genève.
- Brunot, F. (1922). *La pensée et la langue. Méthodes, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris.

- Damourette, J. & Pichon, E. (1911–1941). *Des mots à la pensée, essai de Grammaire de la langue française*. d'Artrey.
- Dubois J. et alii. (2001). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse.
- Gosselin, L. (2017). Les modalités appréciatives et axiologiques. Sémantique des jugements de valeur. *Cahiers de Lexicologie* 111, 97–119.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique*. Villeneuve-d'ascq.
- Hosni, L. (2006). *L'anaphore axiologique : description syntaxique et sémantique*. Mémoire de mastère soutenu à la faculté des Lettres des Arts et des Humanités de la Manouba.
- Hosni, L. (2022). *L'anaphore prédicative*. Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.
- Hosni, L. (2023). Prédication et relations anaphoriques. *Synergies Tunisie* 6, 95–108.
- Kerbat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Colin.
- Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*. Presses universitaires de Caen.
- Le Querler, N. (2004). Les modalités en français. *Revue belge de philologie et d'histoire* 82(3), 643–656.
- Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*. PUF.
- Martin, R. (2016). *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. Académie des inscriptions et belles-lettres.
- Mejri, S. (2016). Le prédicat et les trois fonctions primaires. Dans : *Nos caminhos do léxico* (313–337). Brésil : Campo Grande do Sul.
- Mejri, S. (2017). Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage. Dans : *De la langue à l'expression le parcours de l'expérience discursive. Hommage à Marina Aragón Cobo* (123–144).
- Mejri, S. & Gishti, E. (2022). Énoncés et phrases : variation et fixité. *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises* 74, 27–48.
- Mejri, S. & Mizouri, I. (2023). L'analyse prédicative : éléments méthodologiques. *Synergies Tunisie* 6, 17–67.
- Milner, J-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamation*. Éditions du Seuil.
- Pottier, B. (1974). *Linguistique générale : théorie et description*. Klincksieck.
- Pottier, B. (1992). *Sémantique générale*. PUF.
- Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. PUF.